## **Concours photo UQROP 2024**

Le concours photo 2024 de l'UQROP est maintenant ouvert! Le thème de cette année est : **Résidents de nos villes**. Vous avez la possibilité de présenter au total <u>trois</u> de vos plus belles photos correspondant à la description du thème ci-dessous:

Résidents de nos villes : Veuillez nous montrer vos plus belles photos d'oiseaux de proies observés en milieu urbain au Québec ou dans l'Est du Canada. Beaucoup de gens ignorent ou sous-estiment le nombre d'oiseaux de proies qu'il est possible d'observer près de chez soi. C'est maintenant le temps de leur prouver le contraire ou bien même d'ouvrir l'œil et de découvrir par vous même cette grande variété d'espèce qui s'offre à vous! À titre indicatif, vous pouvez consulter notre page d'identification des oiseaux de proie de nos régions au https://ugrop.gc.ca/fr/oiseaux-guebec.

## Voici les prix à gagner :

**1**ère **position**: Une séance photo Flash Nature-Aile avec nos oiseaux ambassadeurs, pour deux personnes, valide pour la saison estivale 2024 (valeur de 200 \$). Une adhésion en tant que membre de l'UQROP (valeur de 30 \$). Une plume d'un oiseau de proie accompagnée d'un certificat de possession, envoyés par la poste (valeur de plus de 50 \$).

**2e position**: Participation à l'atelier « Serres » - toi de ta tête pour deux personnes, valide pour la saison estivale 2024 (valeur de 80 \$). Une adhésion en tant que membre de l'UQROP (valeur de 30 \$). Une plume d'un oiseau de proie accompagnée d'un certificat de possession, envoyés par la poste (valeur de plus de 50 \$).

**3e position**: Une plume d'un oiseau de proie accompagnée d'un certificat de possession, envoyés par la poste (valeur de plus de 50 \$). Une adhésion en tant que membre de l'UQROP (valeur de 30 \$).

L'application de cadrage, la pertinence par rapport au thème, l'originalité du sujet, la créativité dans la composition, la clarté du cliché, l'originalité du titre, ainsi que

la luminosité et le contraste seront des critères déterminants dans le choix des gagnants.

La mission de l'UQROP étant la conservation des oiseaux de proie, les responsables du concours demandent donc aux photographes participants de suivre un code d'éthique respectueux envers les oiseaux lors de la prise de leurs photographies. Il est à noter que le jury se réserve le droit de rejeter toute photo considérée comme « non éthique ».

Les photos retenues seront éventuellement utilisées par l'organisme, sur le site internet ou dans les présentations publiques, les documents éducatifs et les publications promotionnelles. Les crédits des photos seront honorés pour chaque utilisation.

L'UQROP est un organisme sans but lucratif œuvrant à la conservation des oiseaux de proie par ses activités de réhabilitation et son programme éducatif. Dans son réseau d'intervention, la Clinique des oiseaux de proie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe reçoit plus de 400 oiseaux de proie par année en provenance de partout au Québec. Environ 45 % de ces oiseaux blessés sont remis en liberté après des soins spécialisés. L'UQROP ne reçoit aucune subvention récurrente pour son fonctionnement.

Le site d'interprétation naturel de l'UQROP à Saint-Jude, Chouette à voir!, sera ouvert du 24 juin au 30 août 2023, tous les jours. Par la suite, le site sera ouvert au public les fins de semaine jusqu'au 12 octobre. Les heures d'ouverture sont de 10 h à 16 h 30. Pour plus d'informations, visitez le <a href="www.uqrop.qc.ca">www.uqrop.qc.ca</a> ou téléphonez au 450 773-8521 (ou 514 345-8521), poste 8545.

Bonne chance à tous les participants!

De l'équipe humaine et aviaire de l'UQROP

## **Comment participer**

Les photographies numériques doivent être envoyées par courriel en pièce jointe (pas directement dans le courriel) avant minuit le 15 avril 2024 à l'adresse concoursphoto@gmail.com en format .jpg (4 800 pixels X 3 600 pixels à une résolution de 240 ppi). Elles ne doivent pas avoir été gagnantes d'un autre concours de l'UQROP. Elles doivent être l'œuvre originale du participant. Un maximum de trois photos par personne sera accepté.

Pour identifier le fichier à transmettre

- ♦ Suivez le modèle suivant :
  - o Nom\_Prenom\_Titre de la photo\_espèce abrégé
  - Par exemple « Tremblay\_Jean\_amour des oiseaux\_GDA.jpg »
    \*\*\*GDA = Grand duc d'Amérique
    BQR= Buse a queue rousse
    etc.....
- ♦ N'utilisez PAS uniquement des nombres (c'est-à-dire « 123456.jpg »).
- ♦ N'incluez pas de caractères spéciaux (/ « ! ? & @...) dans le nom du fichier.
- ♦ N'utilisez pas de ponctuation supplémentaire, tels que « ... », « . » (autre que l'extension de fichier .jpg).
- ♦ Il n'est pas nécessaire de faire précéder le nom de fichier d'un numéro de séquence.
- ♦ Évitez d'utiliser le même titre pour plus d'une image.
- ♦ Abstenez-vous d'utiliser des caractères accentués dans un nom de fichier (â, é, ï, ô, ù, etc.) en raison des limitations des logiciels.

N'oubliez pas de remplir le formulaire d'inscription en ligne au https://bit.ly/3TZm1l0.

Les photos identifiées ou signées du nom du photographe ou d'un logo seront refusées.

Les photographes amateurs et professionnels du Québec sont les bienvenus. Sont exclus les employés et les membres du Conseil d'administration de l'UQROP, les juges du concours ainsi que les personnes avec lesquelles ils sont domiciliés. Les participants de moins de 18 ans devront être accompagnés d'un adulte pour recevoir certains prix.